



Ville de Saint-Lambert

AVIS D’AFFICHAGE

Concours numéro **2019-08**

Titre DE L’EMPLOI :	Agent(e) en environnement (Patrouille verte)	DIRECTION :	Direction des travaux publics, division environnement
Catégorie :	Col blanc	STATUT :	Étudiant
TRAITEMENT :	Entre 16,98 \$ et 19,53 \$ / heure 33,75 heures par semaine 8 h 15 à 16 h 45 du lundi au jeudi 8 h 15 à 12 h le vendredi	Lieu de travail :	35, avenue Fort
HORAIRE :	L’horaire pourrait varier en fonctions des activités. Période d’embauche : 18 semaines mai à septembre	DURÉE DE L’AFFICHAGE :	6 au 20 février 2019

MANDAT :

La patrouille verte parcourt à vélo le territoire de Saint-Lambert afin d’assurer la connaissance et le respect de la réglementation municipale touchant l’environnement. Le rôle principal de la patrouille verte est de sensibiliser les citoyens au respect de l’environnement et de la réglementation en vigueur. Bien que son rôle ne soit pas coercitif, la patrouille informe l’inspecteur municipal à la réglementation lorsque des infractions sont constatées. La patrouille verte est aussi présente à plusieurs événements de sensibilisation à l’environnement tels que la vente d’arbres, la journée de la famille et la journée En ville sans ma voiture. Un beau défi attend la patrouille en 2019, soit l’arrivée du bac brun à Saint-Lambert.

FONCTIONS :

- Organiser des événements environnementaux et y participer;
- Patrouiller à vélo le territoire de la Ville de Saint-Lambert dans le cadre de la réglementation environnementale;
- Concevoir des guides notamment sur l’agriculture urbaine, développer une procédure et une entente type pour l’utilisation des espaces municipaux;
- Participer à des événements et des projets de sensibilisation à l’environnement;
- Être responsable d’un poste de compostage communautaire;
- Développer du matériel de sensibilisation à l’environnement.

Cette description n’est pas limitative; elle contient les éléments principaux à accomplir. L’étudiant peut être appelé à s’acquitter de toute autre tâche connexe demandée par son supérieur.

EXIGENCES :

SCOLARITÉ

- Être étudiant au niveau collégial ou universitaire dans un domaine lié à l’environnement.

EXPÉRIENCE

- De l’expérience de travail dans le domaine municipal sera considérée comme un atout.

QUALITÉS REQUISES

- Avoir un grand intérêt pour la gestion des matières résiduelles, de l’eau, l’agriculture urbaine et la gestion des pesticides
- Posséder de bonnes connaissances concernant les enjeux environnementaux actuels (consommation d’eau, agrile du frêne, gestion des matières résiduelles);
- Entretenir des relations cordiales et efficaces;
- Posséder une excellente maîtrise du Français et un Anglais fonctionnel;
- Être autonome et débrouillard;
- Être doté d’une rigueur intellectuelle et d’un excellent jugement;
- Être en bonne condition physique.

Les candidats intéressés doivent faire parvenir une preuve de fréquentation scolaire, leur curriculum vitae et une lettre de présentation et d’intérêt, en mentionnant clairement le numéro de concours 2019-08, au plus tard le 20 février 2019, avant 17 h, à l’adresse suivante :

Ville de Saint-Lambert - Direction des ressources humaines et des communications

55, avenue Argyle

Saint-Lambert (Québec) J4P 2H3

Courriel : dotation@saint-lambert.ca

Télécopieur : 450 672-3732